



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le

ID : 065-216502260-20230123-2023004-DE



Séance du 23 janvier 2023 à 18h

2023/004

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Bruno CAZERES, Michel DUHAMEL, Stéphanie MARQUEZ, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ, Laetitia CAZABAN, Caroline ECORCHON, Hélène FRANCES, Dominique GAYE, Sandrine TREBUCQ.

Absents : Juliette SALANNE (procuration à Hélène FRANCES), Bernard LHOSSEIN (procuration à Denis FEGNE), Noémie DEUTSCH, Alexandre ARRIZABALAGA, Ingrid BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Stéphanie MARQUEZ

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 18 janvier 2023

AVENANTS CABINET MEDICAL

M. le Maire informe le conseil municipal des avenants du marché cabinet médical pour :

- La société SATEC (gros œuvre) = 42 620,04 € TTC
 - o Travaux liés aux aléas de chantier = 29 896, 07 € TTC
 - o Modifications de structure moins-values = - 6 898,68 € TTC
 - o Modifications de structure plus-values = 7 741,15 € TTC
 - o Drainage périphérique = 11 881,50 € TTC
- La société Oliveira Rogel (carrelage) – enlever faïence = 300 € TTC

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité (une abstention : Laetitia CAZABAN), à signer les avenants précités pour un montant total de 42 920,04 € TTC.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,

Denis FEGNE